



04.66.01.09.38
ccas@bellegarde.fr

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice	Présents	Volonts
13	9	11

QUESTION N°

A_029_2026

OBJET

AIDE FINANCIERE
B_015_2026

ONT VOTE

Pour	Contre	Abs.
11	0	0

CONVOCATION

30 07 2026

DEPOT EN PREFECTURE

Voir visas

PUBLICATION

14/09/2026

PIECE JOINTE

RIB FACTURE

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S.

Séance du jeudi 3 septembre 2026

Le trois septembre deux mille vingt-six à dix-huit heures trente minutes, le Conseil d'Administration du C.C.A.S. de Bellegarde étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale sous la présidence de Monsieur le Président.

Étaient présents (9) : Mmes et Ms Juan MARTINEZ, Martial DURAND, Anna ROBIN, Isabelle CORNELOUP, Yaprak KORDU, , Marinette CANET, Michèle LEONARD, Elisabeth GARCIA, Ana SANCHEZ,

Étaient absentes (4) : Madame Jeanine GRANIER, Clara SIRVEN, Dominique TRINQUIER, Martine COLANGE.

Procuration (2) : Madame Jeanine GRANIER à Madame Michèle LEONARD

Madame Dominique TRINQUIER à Monsieur Martial DURAND

Conformément à l'article L 2121-15 du CGCT, est élue secrétaire de séance :

Madame Elisabeth GARCIA

Monsieur Le Président expose la situation de Madame ; née le 09 05 1980 avec 2 enfants de 16 et 20 ans à charge et qui sollicite une aide pour un résiduel du loyer de mars 2026 et une régularisation de charges d'un montant de 366.21€.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président et en avoir délibéré, le Conseil d'Administration du C.C.A.S.,

Art 1 : Décide d'être favorable à la demande d'aide pour un montant de 366.21€.

Art 2 : La somme sera versée au propriétaire dont les éléments sont joints.

Fait et délibéré à Bellegarde, le 3 septembre 2026

Le Président
Juan MARTINEZ

La secrétaire de séance
Elisabeth GARCIA



04.66.01.09.38
ccas@bellegarde.fr

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S.

Séance du jeudi 3 septembre 2026

NOMBRE DE CONSEILLERS		
En exercice	Présents	Votants
13	9	11

QUESTION N°		
A_030_2026		
OBJET		
AIDE FINANCIERE B_016_2026		
ONT VOTE		
Pour	Contre	Abs.
11	0	0
CONVOCACTION		
30 07 2026		
DEPOT EN PREFECTURE		
Voir visas		
PUBLICATION		
14/09/2026		
PIECE JOINTE		
Facture		

Le trois septembre deux mille vingt-six à dix-huit heures trente minutes, le Conseil d'Administration du C.C.A.S. de Bellegarde étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale sous la présidence de Monsieur le Président.

Étaient présents (9) : Mmes et Ms Juan MARTINEZ, Martial DURAND, Anna ROBIN, Isabelle CORNELOUP, Yaprak KORDU, , Marinette CANET, Michèle LEONARD, Elisabeth GARCIA, Ana SANCHEZ,

Étaient absentes (4) : Madame Jeanine GRANIER, Clara SIRVEN, Dominique TRINQUIER, Martine COLANGE.

Procuration (2) : Madame Jeanine GRANIER à Madame Michèle LEONARD

Madame Dominique TRINQUIER à Monsieur Martial DURAND

Conformément à l'article L 2121-15 du CGCT, est élue secrétaire de séance :

Madame Elisabeth GARCIA

Monsieur Le Président expose la situation de Monsieur [redacted] né le 8 12 1992 seul avec 3 enfants de 7,10 et 11 ans qui sollicite une aide pour un impayé auprès de son fournisseur d'énergie d'un montant de 2244.96€.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président et en avoir délibéré, le Conseil d'Administration du C.C.A.S.,

Art 1 : Décide d'être favorable à la demande d'aide pour une partie de la dette.

Art 2 : De verser la somme de 1000€ au fournisseur dont la facture est en pièce jointe.

Fait et délibéré à Bellegarde, le 3 septembre 2026

Le Président
Juan MARTINEZ

La secrétaire de séance
Elisabeth GARCIA



Le président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de la date de publication. Le tribunal administratif peut aussi être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr



04.66.01.09.38
ccas@bellegarde.fr

NOMBRE DE CONSEILLERS		
En exercice	Présents	Volants
13	9	11

QUESTION N°		
A_031_2026		
OBJET		
AIDE FINANCIERE B_017_2026		
ONT VOTE		
Pour	Contre	Abs.
11	0	0
CONVOCAION		
30 07 2026		
DEPOT EN PREFECTURE		
Voir visas		
PUBLICATION		
14/09/2026		
PIECE JOINTE		
Facture		

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S.

Séance du jeudi 3 septembre 2026

Le trois septembre deux mille vingt-six à dix-huit heures trente minutes, le Conseil d'Administration du C.C.A.S. de Bellegarde étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale sous la présidence de Monsieur le Président.

Étaient présents (9) : Mmes et Ms Juan MARTINEZ, Martial DURAND, Anna ROBIN, Isabelle CORNELOUP, Yaprak KORDU, , Marinette CANET, Michèle LEONARD, Elisabeth GARCIA, Ana SANCHEZ,

Étaient absentes (4) : Madame Jeanine GRANIER, Clara SIRVEN, Dominique TRINQUIER, Martine COLANGE.

Procuration (2) : Madame Jeanine GRANIER à Madame Michèle LEONARD

Madame Dominique TRINQUIER à Monsieur Martial DURAND

Conformément à l'article L 2121-15 du CGCT, est élue secrétaire de séance :

Madame Elisabeth GARCIA

Monsieur Le Président expose la situation de Monsieur / né le 28 06 1965 avec des droits d'hébergement de sa fille de 12 ans qui sollicite une aide pour un impayé auprès de son fournisseur d'énergie d'un montant de 556.10€.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président et en avoir délibéré, le Conseil d'Administration du C.C.A.S.,

Art 1 : Décide d'être favorable à la demande d'aide pour une partie de la dette.

Art 2 : De verser la somme de 250€ au fournisseur dont la facture est en pièce jointe.

Fait et délibéré à Bellegarde, le 3 septembre 2026

Le Président
Juan MARTINEZ



La secrétaire de séance
Elisabeth GARCIA



04.66.01.09.38
ccas@bellegarde.fr

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S.

Séance du jeudi 3 septembre 2026

Le trois septembre deux mille vingt-six à dix-huit heures trente minutes, le Conseil d'Administration du C.C.A.S. de Bellegarde étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale sous la présidence de Monsieur le Président.

Étaient présents (9) : Mmes et Ms Juan MARTINEZ, Martial DURAND, Anna ROBIN, Isabelle CORNELOUP, Yaprak KORDU, , Marinette CANET, Michèle LEONARD, Elisabeth GARCIA, Ana SANCHEZ,

Étaient absentes (4) : Madame Jeanine GRANIER, Clara SIRVEN, Dominique TRINQUIER, Martine COLANGE.

Procuration (2) : Madame Jeanine GRANIER à Madame Michèle LEONARD

Madame Dominique TRINQUIER à Monsieur Martial DURAND

Conformément à l'article L 2121-15 du CGCT, est élue secrétaire de séance :

Madame Elisabeth GARCIA

Monsieur Le Président expose la situation de Madame [nom] née le 17 12 1972 qui nous sollicite pour une aide concernant un impayé de loyer du mois d'août 2026 d'un montant de 750€

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président et en avoir délibéré, le Conseil d'Administration du C.C.A.S.,

Art 1 : décide d'être favorable à cette demande pour une partie de la dette,

Art 2 : De verser 400€ au bailleur dont les éléments sont en pièce jointe.

Fait et délibéré à Bellegarde, le 3 septembre 2026.

Le Président
Juan MARTINEZ

La secrétaire de séance
Elisabeth GARCIA



04.66.01.09.38
ccas@bellegarde.fr

NOMBRE DE CONSEILLERS		
En exercice	Présents	Votants
13	9	11

QUESTION N°		
A_033_2026		
OBJET		
AIDE FINANCIERE B_019_2026		
ONT VOTE		
Pour	Contre	Abs.
11	0	0
CONVOCATION		
30 07 2026		
DEPOT EN PREFECTURE		
Voir visas		
PUBLICATION		
14/09/2026		
PIECE JOINTE		
Facture RIB		

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S.

Séance du jeudi 3 septembre 2026

Le trois septembre deux mille vingt-six à dix-huit heures trente minutes, le Conseil d'Administration du C.C.A.S. de Bellegarde étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale sous la présidence de Monsieur le Président.

Étaient présents (9) : Mmes et Ms Juan MARTINEZ, Martial DURAND, Anna ROBIN, Isabelle CORNELOUP, Yaprak KORDU, , Marinette CANET, Michèle LEONARD, Elisabeth GARCIA, Ana SANCHEZ,

Étaient absentes (4) : Madame Jeanine GRANIER, Clara SIRVEN, Dominique TRINQUIER, Martine COLANGE.

Procuration (2) : Madame Jeanine GRANIER à Madame Michèle LEONARD

Madame Dominique TRINQUIER à Monsieur Martial DURAND

Conformément à l'article L 2121-15 du CGCT, est élue secrétaire de séance :

Madame Elisabeth GARCIA

Monsieur Le Président expose la situation de Madame (), née le 10 04 1955, qui sollicite une aide pour un impayé de son loyer de septembre d'un montant de 505€.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président et en avoir délibéré, le Conseil d'Administration du C.C.A.S.,

Art 1 : Décide d'être favorable à cette demande pour la totalité de la dette,

Art 2 : De verser 505€ au bailleur dont les éléments sont en pièce jointe.

Fait et délibéré à Bellegarde, le 3 septembre 2026

Le Président
Juan MARTINEZ



La secrétaire de séance
Elisabeth GARCIA



04.66.01.09.38
ccas@bellegarde.fr

NOMBRE DE CONSEILLERS		
En exercice	Présents	Votants
13	9	11

QUESTION N°		
A_034_2026		
OBJET		
AIDE FINANCIERE B_020_2026		
ONT VOTE		
Pour	Contre	Abs.
11	0	0
CONVOCATION		
30 07 2026		
DEPOT EN PREFECTURE		
Voir visas		
PUBLICATION		
14/09/2026		
PIECE JOINTE		
Facture RIB		

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S.

Séance du jeudi 3 septembre 2026

Le trois septembre deux mille vingt-six à dix-huit heures trente minutes, le Conseil d'Administration du C.C.A.S. de Bellegarde étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale sous la présidence de Monsieur le Président.

Étaient présents (9) : Mmes et Ms Juan MARTINEZ, Martial DURAND, Anna ROBIN, Isabelle CORNELOUP, Yaprak KORDU, , Marinette CANET, Michèle LEONARD, Elisabeth GARCIA, Ana SANCHEZ,

Étaient absentes (4) : Madame Jeanine GRANIER, Clara SIRVEN, Dominique TRINQUIER, Martine COLANGE.

Procuration (2) : Madame Jeanine GRANIER à Madame Michèle LEONARD

Madame Dominique TRINQUIER à Monsieur Martial DURAND

Conformément à l'article L 2121-15 du CGCT, est élue secrétaire de séance :

Madame Elisabeth GARCIA

Monsieur Le Président expose la situation de Madame née le 20 12 1978 seule avec 2 enfants de 17 et 21 ans qui sollicite une aide pour un impayé de loyer d'un montant de 701.34€

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président et en avoir délibéré, le Conseil d'Administration du C.C.A.S.,

Art 1 : Décide d'être favorable à cette demande pour la totalité de la dette,

Art 2 : De verser 701.34€ au bailleur dont les éléments sont en pièce jointe.

Fait et délibéré à Bellegarde, le 3 septembre 2026

Le Président
Juan MARTINEZ

La secrétaire de séance
Elisabeth GARCIA

